



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission de relecture des questionnaires HES SO

Procès-verbal de la séance du 01.02.08 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

Présents Georges-Alain Zuber, Président commission économie publique
Philippe Chauvie, SEREC
Mireille Melly, vice-présidente commission agricole
Manu Broccard, directeur Cœur du Valais
Olivier Zufferey, membre commission aménagement du territoire
Nicolas Délétroz, Institut Economie et Tourisme
Christophe Clivaz, Institut Economie et Tourisme
Eric Stalder, assistant à l'Institut Economie et Tourisme
Martine Antonier Tschus, membre commission économie publique

Excusés Walti Zuber, membre de la commission aménagement du territoire
Gérard Genoud, président de la commission agricole

1. Ouverture de la séance

Georges-Alain Zuber ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le but de ces questionnaires est de pouvoir dégager des lignes directrices afin d'élaborer une politique du tourisme.

La Commune d'Anniviers comptera, dès 2009, un dicastère du tourisme qui sera chargé de contacter régulièrement les divers partenaires touristiques afin de suivre la politique du tourisme qui sera édictée et de la faire évoluer avec le temps. L'objectif du tourisme en Anniviers est de permettre aux habitants de la vallée d'y vivre.

Reste une inconnue : la nouvelle loi sur le tourisme.

La commission économie publique, mise en place dans le cadre de la préparation à la nouvelle commune, traite surtout du tourisme. Des séances ont été organisées, ainsi que deux ateliers SEPO (succès, échecs, potentialités et obstacles). De nombreuses informations ont donc été récoltées et, afin de les traiter, il a été demandé à l'HES SO de collaborer aux démarches.

2. Objectifs des questionnaires

Le but de la rencontre du jour est de préparer les questions à poser. Les RMA devront valider le questionnaire. Afin d'élargir le champ d'informations à récolter, des questions d'aménagement du territoire et d'agriculture – deux domaines liés au tourisme – doivent également être posées.

Reste à comprendre, comment, au travers d'un questionnaire, on pourra obtenir les réponses souhaitées et déterminer les attentes des touristes, de la population et des résidents pour la politique communale touristique de demain.

Du côté de Sierre-Anniviers Tourisme, il est souhaité que ce questionnaire soit également utile aux partenaires touristiques. Il faut éviter d'être trop long et poser les questions clairement. Il est important de connaître dans quelle station ont été remplis les questionnaires afin de comparer les attentes. Vu que les communes lancent les démarches, SAT ne fera pas le travail à double mais souhaite inclure Vercorin et Sierre. Le nombre de questionnaires distribués doit être globalement plus important. Il faut compter 400 questionnaires pour Anniviers et 70 pour Vercorin. SAT prendra en charge la différence.

Les touristes interrogés ne doivent pas avoir de résidences secondaires en Anniviers car ces derniers recevront un autre questionnaire directement par courrier envoyé des communes. Il faut donc impérativement viser les locataires et les résidents en hôtels ou logements de groupes. Il faut également être attentif à viser les diverses tranches d'âge.

Le questionnaire doit être accompagné d'un courrier et envoyé aux OT, via SAT et aux autres partenaires (agences immobilières,...) pour distribution. Le retour se ferait ensuite par les OT puis le bureau intercommunal.

Les partenaires (RM, OT,...) seront avisés par mail de SAT sur la venue des étudiants pour distribuer les questionnaires.

L'importance du briefing des étudiants est relevée.

Un nouveau budget est attendu de l'IET.

3. Questionnaires

M. Délétroz précise que le questionnaire distribué avait pour but de démontrer ce qu'il était possible de réaliser. Reste à l'adapter aux besoins anniviards évoqués jusqu'ici.

Le questionnaire adressé aux touristes est passé en revue et chacun apporte ses commentaires dont les principaux sont résumés ci-après :

- personnaliser les questions au Val d'Anniviers et parler des six communes actuelles
- ajouter le lieu de remplissage du questionnaire
- différencier l'hôtellerie de la parahôtellerie
- définir les attentes en matière d'infrastructures, d'accès, de circulation
- savoir quels produits il faut développer
- déterminer les points forts et les points faibles

Le questionnaire est à finaliser pour le 8 février. Les étudiants pourraient se rendre dans les stations dès le 9 ou 10 février.

L'IET prendra contact avec Pascal Bourquin pour lui présenter le programme envisagé et voir pour l'obtention d'abonnements pour les étudiants.

4. Divers et prochaine séance

Le SEREC doit ressortir les éléments archivés (ateliers du futur,...) afin que cela fasse partie intégrante du rapport de l'IET.

Les questionnaires aux résidents secondaires et à la population seront revus.

Le calendrier de l'IET doit également être précisé (retour questionnaires, analyse, mise en commun entre les trois types de questionnaires, synthèse intermédiaire,...)

Pour le PV : Martine Antonier Tschus